

Motion présentée par Marceau Pivert

Novembre 1937

(Repoussée par 4.426 mandats contre 909).

Le Conseil national, réuni le 7 novembre après cinq mois de gouvernement de « *Rassemblement républicain* » sous la direction du Parti radical;

Constata que, malgré les affirmations répétées des délégués du Parti au gouvernement, la politique de ce ministère a été dirigée contre les intérêts des classes laborieuses et les avantages sociaux acquis dans les premiers mois du gouvernement Blum;

Cette politique se caractérise:

- Par de nouveaux et lourds impôts sur la consommation;
- Par la hausse incessante du coût de la vie;
- Par des menaces non dissimulées contre la loi de quarante heures et des atteintes répétées portées déjà contre elle;
- Par des licenciements massifs d'ouvriers syndiqués dans les entreprises et une recrudescence des provocations patronales;
- Par la liberté absolue laissée à ceux qui spéculent contre la monnaie et aux exportateurs de capitaux;
- Par la répression contre les indigènes des colonies dont le seul crime est de réclamer l'application des promesses faites par le Front Populaire. et de nous rappeler avec modération et dignité les motions votées à nos congrès de Huyghens et de Marseille.

*

Le C.N. constate que quelques jours avant les élections cantonales, les délégués socialistes au gouvernement ont accepté de mettre leur signature au bas d'un document contenant des déclarations inadmissibles et notamment l'assurance que ces élections ne pourraient, quelle qu'en fût l'issue, provoquer de changement dans la vie politique du pays. Prenant acte que le Congrès du Parti radical a confirmé ces déclarations de Rambouillet, le C.N. les repousse énergiquement comme étant contraires aux engagements pris par le Front populaire devant le pays.

Le C.N. constate que la motion unanime du Congrès de Marseille relative à la liberté du commerce des armes avec l'Espagne républicaine est restée lettre morte, les délégués socialistes au gouvernement,

chargés d'appliquer cette volonté unanime du Parti, ayant continué à couvrir de leur solidarité ministérielle la politique de non-intervention.

Le C.N. constate aussi que la motion de politique générale adoptée à la majorité du Congrès de Marseille n'a pas été appliquée, qu'aucune campagne énergique n'a été entreprise tant auprès de l'opinion publique qu'auprès des groupements de F.P. pour faire admettre l'avenant au programme portant sur les réformes de structure.

*

Le C.N. mandate le groupe parlementaire du Parti pour proposer dès la rentrée des Chambres:

D'une part, l'application immédiate des dispositions du programme du F.P. non encore votées ou exécutées (contrôle des changes et des banques, réforme fiscale, lutte contre la fraude, allègement des impôts indirects, retraite des vieux aux frais du capitalisme, caisse des calamités agricoles, relèvement des traitements, salaires et retraites impatiemment attendu par les syndicats des services publics, application et renforcement des lois laïques, etc., etc.)

D'autre part, les réformes de structures contenues dans le plan de la C.G.T. et reprises par notre Parti, réformes qui, seules, permettront de maintenir et d'élargir les avantages déjà acquis et de réaliser complètement le programme du F.P.

Le C.N. constate que les résistances capitalistes trouvent des défenseurs à l'intérieur même de certains partis de Front populaire et que les réformes de structure indispensables au succès du F.P. ont été écartées par le Parti radical. En conséquence, le Conseil national décide de retirer immédiatement ses délégués au gouvernement et conscient du rôle décisif joué par les masses ouvrières en juin 1936, décide d'appeler dès à présent les travailleurs à la lutte pour imposer, par leur action de classe, un gouvernement de F.P. de combat s'appuyant réellement et directement sur les masses laborieuses pour raser les bastilles capitalistes.

*

Le C.N., ému par les dangers de guerre dus à la rivalité des puissances fascistes et des « États démocratiques » rappelle que derrière les heurts « idéologiques » et les masquant, se déroule une âpre lutte pour la mainmise sur les sources de matières premières.

Que la classe ouvrière ne saurait participer dans une nouvelle « Union sacrée » aux visées impérialistes de sa propre bourgeoisie;

Et que la seule défense antifasciste qui ne soit pas une duperie pour le prolétariat réside dans l'armement général du peuple, la prise du pouvoir et la destruction du capitalisme, fauteur dans tous les pays de misère et de guerre.

Après le Conseil national du Parti socialiste

La motion présentée par Marceau Pivert

Voici le texte de la motion présentée par Marceau Pivert au Conseil national du Parti socialiste, motion qui a été repoussée par 4428 mandats contre 2001.

Le Conseil national, réuni le 7 novembre après cinq mois de gouvernement de « l'Assemblée républicaine » sous la direction du Parti radical :

Constate que, malgré les affirmations répétées des délégués du Parti au gouvernement, la politique de ce ministère a été dirigée contre les intérêts des classes laborieuses et les avantages sociaux acquis dans les premiers mois du gouvernement Mium :

Cette politique se caractérise :

— Par de nouveaux et lourds impôts sur la consommation ;

— Par la hausse incessante du coût de la vie ;

— Par des menaces non dissimulées contre la loi de quarante heures et des attaques répétées portées déjà contre elle ;

— Par des licenciements massifs d'ouvriers syndiqués dans les entreprises et une recrudescence des provocations patronales ;

— Par la liberté absolue laissée à ceux qui spéculent contre la monnaie et aux exportateurs de capitaux ;

— Par la répression contre les indigènes des colonies dont le seul crime est de réclamer l'application des promesses faites par le P. P. et de nous rappeler avec modération et dignité les motions votées à nos congrès de Huy-gueux et de Marseille.



Le C.N. constate que quelques jours avant les élections cantonales, les délégués socialistes au gouvernement ont accepté de mettre leur signature au bas d'un document contenant des déclarations inadmissibles et, notamment, l'assurance que ces élections ne pourraient,

